

Province de Québec  
Municipalité de La Doré  
Lundi, 5 mai 2014

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la paroisse de La Doré, tenue le 5 mai 2014, à 20h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M Jacques Asselin, maire  
M<sup>me</sup> Hélène Gagnon, conseillère  
MM Yoland Bau, conseiller  
Yanick Baillargeon, conseiller  
Michel Simard, conseiller  
Pierre-Paul Lalancette, conseiller  
M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon, directrice générale

Est absent:

M. Marc Perron, conseiller

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire, ouvre la séance, récite la prière d'usage, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

#### ORDRE DU JOUR

---

1. BIENVENUE ET PRIÈRE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2014
4. RAPPORTS
  - 4.1 Rapport du maire
  - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
  - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Enjeux et territoires
  - 4.4 Rapport sur les indicateurs de gestion
5. FINANCE
  - 5.1 Acceptation des comptes
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
  - 8.1 Programme d'établissement : Acceptation d'une demande
  - 8.2 Service budgétaire Saint-Félicien : Demande de soutien financier
  - 8.3 Terrains municipaux : Autorisation de vente

## 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 10. VOIRIE

- 10.1 Village-relais : Stationnement public

### 11. SERVICES PUBLICS

- 11.1 Demande d'appui : Desserte en téléphonies et internet

### 12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 12.1 Office municipal d'habitation de La Doré : Acceptation des états financiers 2013

### 13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 Dérogation mineure lot 4 595 446
- 13.2 Accréditation Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons

### 14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Camp de jour : Budget prévisionnel et autorisation d'embauche
- 14.2 Festival des Camionneurs : Publicité
- 14.3 Parc de jeux rue des Pins :
  - 14.3.1 Choix du terrain
  - 14.3.2 Décret des travaux
- 14.4 Conseil régional de la culture : Renouvellement

### 15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 15.1 CADLD :
  - 15.1.1 Fonds de développement
  - 15.1.2 Offre de services professionnels
  - 15.1.3 Coupe de bois
- 15.2 Amendement résolution 2014-02-038 intitulée « CADLD : Appui financier mise à jour projet de forêt de proximité »

### 16. AFFAIRES NOUVELLES

### 17. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

#### POINT 2.0

RÉSOLUTION 2014-05-087

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

-----

Il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

#### POINT 3.0

RÉSOLUTION 2014-05-088

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2014

---

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 7 avril 2014 tel que présenté.

#### POINT 4.1

##### Rapport du maire RAPPORT DU MAIRE

---

Dans les éléments qui peuvent avoir un impact sur la Municipalité, je participerai à une rencontre avec le maire de St-Félicien au sujet du déménagement du Centre écologique vers La Doré, dans le secteur du Moulin des Pionniers. Le 14 avril, j'ai rencontré le Président des Amis de la Branche-Ouest pour clarifier le sujet de l'entretien hivernal de la route R-211 et nous en avons profité pour leur demander leur appui dans notre projet de forêt de proximité. Leur appui est important car, après la foresterie, l'activité la plus importante de ce secteur est la villégiature. Nous avons également discuté d'un partenariat futur pour l'accès à la forêt dans ce secteur. La réduction des activités forestières nous amène à voir de nouvelles possibilités pour l'entretien. Le 17 avril, j'ai rencontré une entreprise de promotion afin de préparer des capsules promotionnelles pour favoriser la rétention des citoyens, attirer des jeunes, des travailleurs et des immigrants. Le 22 avril, j'ai rencontré le Président de la Fédération des municipalités du Québec lors de sa tournée provinciale. J'ai également rencontré la nouvelle direction de la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons. Le 23 avril, j'ai participé au dévoilement de la fresque sur l'adolescence à la Maison des Jeunes. Le 27 avril, j'ai participé au brunch annuel de l'Union des producteurs agricoles. J'ai pu y constater les valeurs de base des agriculteurs. Le 30 avril, j'ai participé au dépôt du projet de la relance de la filière feuillue ainsi qu'à la présentation du projet à Produits Forestiers Résolu. Nous croyons que nous pouvons relancer la filière feuillue à La Doré et ainsi créer de nouveaux emplois.

#### POINT 4.2

##### Conseillers (ères) RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

---

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois d'avril selon leurs différents domaines d'intervention.

Pierre-Paul Lalancette a participé au dévoilement de la fresque sur l'adolescence de la Maison des Jeunes, à des rencontres sur le projet de relance de la filière feuillue et à des rencontres du conseil d'administration de la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons. Ils sont présentement en recherche de personnel pour les travaux sylvicoles de cet été.

Hélène Gagnon a participé au dévoilement de la fresque à la Maison des Jeunes, à une rencontre de la Résidence Dorée et à la présentation des états financiers de l'Office municipal d'habitation de La Doré. Elle informe la population qu'il y a eu un petit dégât d'eau au Domaine du Parc. Tout devrait rentrer dans l'ordre rapidement. L'assemblée générale du comité de Services et qualité de vie de La Doré aura lieu le 22 mai à 19h au Moulin des Pionniers. Le Club internautes âgés fonctionne très bien. Elle invite la population à participer à la Marche de la mémoire le 25 mai prochain. Nous attendons toujours la naissance de notre premier nouveau né pour l'année. Elle a participé à une rencontre avec la Fabrique pour étudier les différentes possibilités pour son avenir.

Michel Simard a participé à une rencontre de Carrefour jeunesse emploi sur la mobilisation des jeunes dans le milieu municipal et à une rencontre de suivi pour la présentation du projet MADA (Municipalité amis des aînés). Il y aura la présentation officielle du plan d'actions en septembre prochain. Il a participé à une rencontre du conseil d'administration de la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux

Saumons pour le changement de la direction, à une rencontre du conseil d'administration de la CADLD, à un comité de gestion et à la rencontre du Président de la FQM.

Yanick Baillargeon a participé à une rencontre du Centre des Loisirs. L'assemblée générale annuelle aura lieu le 13 mai à 19h au Centre des Loisirs et il travaille sur le dossier de la desserte en téléphonies et en internet.

Yoland Bau a participé le 28 avril à la rencontre de la CADLD et à certaines rencontres dans le projet de la filière feuillue.

#### POINT 4.3

#### MRC DOMAINE-DU-ROY : ENJEUX ET TERRITOIRES

---

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de La Doré dans plusieurs compétences et que souvent, les membres du conseil ne sont pas avisés des problématiques touchant l'avenir et le territoire de la Municipalité de La Doré. Les résumés des comités pléniers d'avril ont été déposés aux membres du conseil.

#### POINT 4.4

#### RAPPORT: INDICATEURS DE GESTION

---

La directrice générale dépose les indicateurs de gestion traitant des permis, des dépenses d'énergie et des heures travaillées.

Comptes

#### POINT 5.2

#### RÉSOLUTION 2014-05-089

#### ACCEPTATION DES COMPTES

---

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois d'avril 2014 au montant total de 113 961.32\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement.

Correspondance

#### POINT 6.0

#### RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE D'AVRIL 2014

---

Le résumé de la correspondance du mois d'avril 2014 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

Questions

#### POINT 7.0

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

#### POINT 8.1

#### RÉSOLUTION 2014-05-090

#### PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT : ACCEPTATION D'UNE DEMANDE

---

CONSIDÉRANT les résolutions 2007-03-058, 2007-06-142 et 2007-08-166;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur rencontre les critères d'admissibilité du programme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le versement de la subvention pour le programme d'établissement au propriétaire de l'immeuble suivant :

❖ 5645, rue des Peupliers #20-472-509 1 500\$

#### POINT 8.2

RÉSOLUTION 2014-05-091

SERVICE BUDGÉTAIRE SAINT-FÉLICIEN : DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

---

CONSIDÉRANT QUE le Service budgétaire de Saint-Félicien se dévoue depuis près de 20 ans à la population de La Doré à travers un éventail de services qui touchent différentes clientèles;

CONSIDÉRANT QUE des aides financières comme des prêts populaires, de l'aide à la rentrée scolaire et/ou du dépannage alimentaire ont été offertes à des citoyens de La Doré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le versement d'une aide financière de 250\$ au Service budgétaire de Saint-Félicien.

#### POINT 8.3

RÉSOLUTION 2014-05-092

TERRAINS MUNICIPAUX : AUTORISATION DE VENTE

---

CONSIDÉRANT la résolution 2007-06-126;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré désire se départir de ses terrains en location;

CONSIDÉRANT les différents programmes d'attraction ;

CONSIDÉRANT la proposition d'achat de madame Anna Gauthier pour le lot 4 595 559-P;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise la vente du lot 4 595 559-P à madame Anna Gauthier pour la somme de 500\$, plus les taxes applicables. Les frais de contrat, ainsi que les frais d'arpentage et de cadastre si nécessaires, sont à la charge de l'acquéreur. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer les documents nécessaires ;
- informe les contribuables locataires de la possibilité d'acquérir leur terrain en location pour la somme de 500\$, plus les taxes applicables, les frais de contrat, d'arpentage et de cadastre si nécessaires.

#### POINT 10.1

RÉSOLUTION 2014-05-093

## VILLAGE-RELAIS : STATIONNEMENT PUBLIC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré est reconnue comme village-relais ;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation d'un stationnement public était un élément important pour la reconnaissance de l'appellation Village-relais ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit veiller à l'entretien dudit stationnement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise les travaux publics à procéder au rechargement du gravier sur le stationnement public du village-relais pour un montant de 2 000\$.

### POINT 11.1

RÉSOLUTION 2014-05-094

DEMANDE D'APPUI : DESSERTE EN TÉLÉPHONIES ET INTERNET

CONSIDÉRANT la non-performance constatée des services offerts pour l'ensemble des citoyens et des abonnés de la téléphonie cellulaire, celles de certains segments incomplets et déficients de la téléphonie résidentielle et de la qualité du service internet sur l'ensemble du territoire municipal;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré considère prioritaire les communications sous toutes ses formes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- appuie tous les projets qui rendent plus performants le réseau et les services de téléphonie cellulaire, téléphonie résidentielle et de service internet sur son territoire;
- appuie les demandes d'aides financières d'entreprises susceptibles d'exploiter les technologies et les réseaux déployés afin d'offrir des services de communications appropriés et performants et d'améliorer les services de communication sur son territoire auprès du CLD Domaine-du-Roy et/ou de la SADC et/ou de la MRC Domaine-du-Roy et/ou de d'autres sources requises ;
- demande à la MRC Domaine-du-Roy de collaborer avec les éventuels promoteurs afin de desservir notre secteur.

### POINT 12.1

RÉSOLUTION 2014-05-095

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA DORE : ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2013

CONSIDÉRANT les protocoles et conventions financières entre la Municipalité de La Doré et l'Office municipal d'habitation de La Doré;

CONSIDÉRANT le dépôt des états financiers vérifiés de l'Office municipal d'habitation de La Doré au 31 décembre 2013;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte les états financiers 2013 de l'Office municipal d'habitation de La Doré démontrant des revenus de 99 017\$, des dépenses de 188

483\$ et un déficit de 89 466\$. Tel que décrit dans les états financiers, la Municipalité versera 1 177\$ pour respecter son engagement de 10% du déficit.

POINT 13.1  
RÉSOLUTION 2014-05-096  
DÉROGATION MINEURE LOT 4 595 446

---

CONSIDÉRANT la recommandation du C.C.U.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde une dérogation mineure à la propriété du 5110, des Cyprès, lot 4 595 446, afin de permettre la marge de recul latérale Nord-Ouest à 0.84 mètre au lieu de 1 mètre qui est prévue à la réglementation municipale selon le certificat de localisation préparé par Dany Renaud, minute 4243.

POINT 13.2  
RÉSOLUTION 2014-05-097  
ACCRÉDITATION COOPERATIVE DE SOLIDARITE FORESTIERE DE LA RIVIERE AUX SAUMONS

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré possède des lots forestiers sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE les producteurs forestiers du secteur ont des besoins de services en planification afin de réaliser ou d'établir les prescriptions applicables à leurs boisés ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré projette d'aménager ses lots forestiers et de procéder à des travaux de récolte afin de remettre ses superficies en production;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré appui la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons dans sa démarche d'accréditation afin de donner le service d'aménagement de lots forestiers privés et publics sur le territoire de la Municipalité de La Doré et dans nos secteurs de proximité.

POINT 14.1  
RÉSOLUTION 2014-05-098  
CAMP DE JOUR : BUDGET PRÉVISIONNEL ET AUTORISATION D'EMBAUCHE

---

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est en accord avec la création d'un camp estival pour les jeunes de 5 à 12 ans;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire participer financièrement à la mise en place du camp de jour estival 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise un budget prévisionnel de 15 000\$ pour la tenue d'un camp de jour estival en 2014, 7 500\$ seront assumés par la Municipalité ; 2 200\$ proviendront de subventions d'emplois étudiant et 5 300\$ des d'inscription

des participants. Les sommes seront prises dans le budget de dépenses prévu à cette fin ;

- un montant de 1 500\$ additionnel est autorisé à partir du budget «Ressource en loisirs et sports» afin de combler le manque à gagner des subventions à l'emploi qui avaient été estimées;
- autorise la directrice générale à procéder aux achats nécessaires pour la mise en place du camp de jour estival 2014;
- autorise la directrice générale à faire la demande de collaboration auprès de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, du Complexe sportif et auprès de tous autres organismes ou partenaires nécessaires à la bonne mise en place du camp de jour estival 2014;
- autorise la directrice générale à procéder à l'appel de candidatures pour les postes d'animateurs de camp;
- autorise la directrice générale à procéder à l'embauche des animateurs;
- autorise la secrétaire-trésorière à signer tous autres documents pertinents à la mise en place du camp de jour estival 2014.

#### POINT 14.2

RÉSOLUTION 2014-05-099

FESTIVAL DES CAMIONNEURS : PUBLICITÉ

---

CONSIDÉRANT la proposition de publicité radio à RNC Média ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise un budget de 549\$, plus les taxes applicables et la production, pour de la publicité sur le Festival des Camionneurs.

#### POINT 14.3.1

RÉSOLUTION 2014-05-100

PARC DE JEUX RUE DES PINS : CHOIX DU TERRAIN

---

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'un parc de jeux;

CONSIDÉRANT QUE des terrains municipaux sont disponibles;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil suggèrent le lot 4 595 259 (4820, rue des Pins) en raison de sa localisation et des éléments de sécurité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise l'implantation du parc de jeux sur le lot 4 595 259 (4820, rue des Pins);
- enlève de la liste des terrains vacants destinés à la revente le lot 4 595 259 (4820, rue de Pins).

#### POINT 14.3.2

RÉSOLUTION 2014-05-101

PARC DE JEUX RUE DES PINS : DÉCRET DES TRAVAUX

---

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'un parc de jeux sur la rue des Pins;

CONSIDÉRANT la résolution 2014-05-100;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de



la paroisse de La Doré décrète les travaux d'implantation du parc de jeux sur le rue des Pins sur le lot 4 595 259 (4820, rue des Pins).

POINT 14.4

RÉSOLUTION 2014-05-102

CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE : RENOUVELLEMENT

---

CONSIDÉRANT QUE le Conseil régional de la culture est notre organisme de représentation dans le secteur des arts et de la culture au Saguenay-Lac-St-Jean depuis 1976;

CONSIDÉRANT QUE la mission du Conseil régional de la culture est de favoriser le développement des arts et de la culture en exerçant ses rôles de concertation, de consultation, de représentation, de rassemblement et de services auprès du milieu et des partenaires;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil régional de la culture identifie les enjeux et les priorités régionales du milieu des arts et de la culture ainsi qu'un programme de formation continue afin d'améliorer les compétences de notre main-d'œuvre et de renforcer la compétitivité de nos entreprises et de nos artistes professionnels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le renouvellement du membership du Conseil régional de la culture, et ce, pour la somme de 75\$.

POINT 15.1.1

RÉSOLUTION 2014-05-103

CADLD : FONDS DE DÉVELOPPEMENT

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré, en collaboration avec la Caisse Populaire Desjardins Domaine-du-Roy, a établi un fonds de développement pour soutenir la création d'entreprises par une allocation de soutien à l'emploi ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré débourse sa part de financement pour soutenir l'emploi créé par une entreprise de La Doré.

La participation de la Municipalité s'élève à 500\$ de débours.

POINT 15.1.2

RÉSOLUTION 2014-05-104

CADLD : OFFRE DE SERVICES

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré, afin d'être durable, se doit d'agir dans les enjeux suivants :

- l'économie;
- le communautaire;
- le socio communautaire ;
- le maintien de la bio diversité ;

CONSIDÉRANT QUE la CADLD a comme mission de mettre en œuvre des projets de diversification économique dans les axes suivants :

- la foresterie;
- l'agriculture;

- le plein air et les grands espaces;

CONSIDÉRANT QUE la CADLD doit pouvoir compter sur des ressources spécialisées afin de remplir sa mission;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré que la CADLD procède à l'embauche d'une ressource en développement et contribuera pour une somme de 7 000\$ dans ce projet. Les sommes seront prises à même le budget du fonds de développement.

#### POINT 15.1.3

RÉSOLUTION 2014-05-105

CADLD : COUPE DE BOIS

---

CONSIDÉRANT QUE les données techniques concernant la maturité des arbres sur le lot 4 594 447, propriété de la Municipalité de La Doré, ainsi que les prescriptions qui en découlent ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette , appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise les travaux techniques préliminaires afin de réaliser la récolte du bois sur le lot 4 594 447. La CADLD sera mandatée pour agir comme responsable de ce dossier à titre de mandataire de notre statut de producteur.

#### POINT 15.2

RÉSOLUTION 2014-05-106

AMENDEMENT RÉSOLUTION 2014-02-038 INTITULÉE « CADLD : Appui financier mise à jour projet de forêt de proximité »

---

CONSIDÉRANT la résolution 2013-12-248 intitulée « Forêt de proximité Branche Ouest (territoires non-organisés secteur #3): Mandat de modification et d'ajustements » ;

CONSIDÉRANT la résolution 2014-02-038 intitulée « CADLD : Appui financier mise à jour projet de forêt de proximité » ;

CONSIDÉRANT les élections générales du Gouvernement du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE l'étape 1 concernant la superficie a été réalisée ;

CONSIDÉRANT QU'aucune information concernant les appels d'offres n'a été reçue du ministère responsable ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré attende les spécifications du Gouvernement du Québec avant de continuer dans ce dossier. Le paiement de l'étape 1 sera autorisée et son solde sera retenu jusqu'à ce que l'on obtienne plus de précisions concernant les paramètres et les orientations gouvernementales concernant le nouveau régime forestier en regard de l'établissement de projets de forêt de proximité au Québec.

#### POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Questions

Aucune question

POINT 18.0  
RÉSOLUTION 2014-05-107  
LEVÉE DE LA SÉANCE

---

À 21h10, il est proposé par Yanick Baillargeon de lever la présente séance.

Jacques Asselin,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA  
Directrice générale